



COMMUNIQUÉ

SUPPRESSION DES SECOURS INFIRMIERS-POMPIERS

Le président Jacques HOUSSIN, conseillé par l'ex-directeur du SDIS Gilles GREGOIRE (désormais conseiller de l'ARS) et avec l'aval du préfet du Nord, Bertrand GAUME a décidé:

- de supprimer les secours infirmiers de DENAIN
- de supprimer les secours infirmiers de DOUAI
- de rapprocher du SMUR DUNKERQUE les secours infirmiers de GRAVELINES
- de rapprocher du SMUR LILLE les secours infirmiers de VILLENEUVE D'ASCQ

Chaîne de survie



Quelques illustrations après un trimestre ?

DENAIN - ARRÊT CARDIAQUE

INFIRMIER-POMPIER (délai 3 min), SMUR indisponible, la France demande l'assistance d'un SMUR Belge : La victime est décédée.

DOUAI - ACCIDENT DE LA ROUTE

INFIRMIER-POMPIER (délai 3 min), SMUR DOUAI indisponible, SMUR LILLE est engagé (délai 39 minutes). Pronostic fonctionnel engagé

ROOST-WARENDIN - ARRÊT CARDIAQUE

INFIRMIER-POMPIER (délai 11 min), SMUR DOUAI indisponible, SMUR VALENCIENNES engagé (délai 33 min) et SMUR LENS engagé (délai 23 min). Pronostic vital engagé.

GRAVELINES - INANIMÉ À DOMICILE

INFIRMIER-POMPIER engagé car pas encore déplacé (délai 3 min), SMUR DUNKERQUE engagé (délai 28 min)

Victime évacuée pour bilan.

Au 1er mai 2025, près de 150 interventions de ce type ont été documentées.